



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Séance extra-muros du Conseil d'Etat et cérémonie d'assermentation des naturalisés à Yverdon-les-Bains

Selon un usage à présent bien établi, le Conseil d'Etat siège une à deux fois par année en séance extra-muros dans différentes régions du canton. Ce mercredi 30 novembre, il a tenu sa séance hebdomadaire à Yverdon-les-Bains et a eu l'occasion d'y rencontrer la Municipalité du lieu ainsi que celle de Cheseaux-Noréaz. Il a également procédé à une cérémonie d'assermentation des naturalisés.

La présence du Conseil d'Etat à Yverdon-les-Bains souligne l'intérêt que les autorités cantonales portent au district du Jura Nord vaudois et en particulier de son chef-lieu, deuxième ville du canton, centre régional de première importance du point de vue économique, social, culturel et administratif. Le service public et parapublic cantonal y est d'ailleurs fortement ancré, autour des activités liées à l'enseignement et à la recherche (HES-SO / Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud; Centre professionnel du Nord vaudois ; Gymnase d'Yverdon ; Y-Parc), à la santé (Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois / Hôpital d'Yverdon-les-Bains) ainsi qu'à l'administration et à la justice (Tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois, Centre régional du service cantonal des automobiles, Office d'impôt des personnes morales, etc).

Grâce à la collaboration de sa Municipalité, la commune d'Yverdon-les-Bains a accueilli la cérémonie cantonale d'assermentation des naturalisés. C'est la seconde fois, après Moudon en 2010, que cette cérémonie se tient ailleurs qu'à Lausanne. Dans l'aula de la HEIG-VD, plus de 200 personnes ont ainsi prêté serment devant le Conseil d'Etat, accomplissant ainsi la formalité solennelle qui, au terme de la procédure de naturalisation, leur donne accès à la citoyenneté vaudoise et à la nationalité suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 novembre 2011

Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat du canton de Vaud, 021 316 20 01 et Vincent Grandjean, chancelier de l'Etat de Vaud, 079 210 84 09

[Photo_Naturalisations_Yverdon_30_nov_2011-O-ld-01](#)

[Photo_Naturalisations_Yverdon_30_nov_2011-O-ld-08](#)

[Photo_Naturalisations_Yverdon_30_nov_2011-O-ld-04](#)

[Photo_Municipalites_Yverdon_et_Cheseaux-Noreaz_et_Conseil_d_Etat](#)

[Photo_Naturalisations_Yverdon_30_nov_2011-O-ld-02](#)